



Dans ce numéro :

Infos communales :

Un passage au printemps bien singulier

Le SIRIS ne reste pas inactif

Info culturelle et associative :

Avril : les annulations se poursuivent

L'anecdote historique :

Église : une mystérieuse inscription en latin

Publication :

Mairie de Bellegarde
Commission Information-Communication

Rédaction :

Service communication de Bellegarde

Crédits photos :

Service communication de Bellegarde

Mairie

Cour d'Antin
45270 Bellegarde

02 38 90 10 03

accueil@bellegarde45.fr

Un passage au printemps bien singulier

Pour faire face à l'épidémie de

Coronavirus, le Président de la République

a ordonné la fermeture des écoles, collèges, lycées et universités

le 12 mars dernier puis

le confinement général

le lundi 16 mars. Entre

temps, tous les lieux

recevant du public ont été

fermés : seuls les

commerces d'alimentation

et les services de santé

restent ouverts.

À Bellegarde, pour

respecter au mieux

ces consignes tout en

assurant la continuité du

service public, la mairie

maintient un accueil

téléphonique du lundi

au vendredi, aux horaires

habituels. Ainsi, pour

toute demande d'aide

(courses, papiers...), il est

toujours possible

de contacter la mairie

au 02 38 90 10 03.

Les agents qui le

peuvent, télétravaillent.

Une astreinte est assurée

par les services

techniques, qui sont en

mesure d'intervenir à

tout moment.

Les contacts entre les

agents et les élus se font

par téléphone ou mail,

sauf si nécessité de

présence (signatures).

Les réunions et conseils

municipaux sont interdits

sauf si une urgence

absolue l'exige.

Tous les bâtiments

communaux, notamment

ceux mis à disposition

des associations, sont

fermés au public.

Des habitants se sont

spontanément portés

volontaires pour des

actions solidaires

d'entraide. La

municipalité les remercie

infiniment,

En cette période de

confinement,

la commune de

Bellegarde vous souhaite

bon courage. Prenez soin

de vous et protégez les

autres en restant chez

vous.



**GARDONS
LE SOURIRE !**

À un supermarché, je croise un gars avec plus de 10 paquets de 12 rouleaux de papier toilette dans les bras.

Je l'interpelle, lui dit que ce n'est pas la peine de stocker, qu'il ne va pas y avoir de pénurie, que l'accumulation, au contraire, provoque la panique, que ce n'est pas très solidaire d'agir de la sorte, etc...

Il m'écoute sagement et quand j'ai terminé mon discours, il me dit :

- « Ok. Est-ce que je peux continuer à remplir le rayon maintenant ? »

Le SIRIS ne reste pas inactif

Avec la fermeture des écoles, le Syndicat

Intercommunal de

Regroupement d'Intérêt

Scolaire s'est rapidement organisé.

Dès le 16 mars, les agents du SIRIS se sont démenés

pour procéder à un grand ménage des 3 écoles : maternelle, élémentaire et primaire.

.../...



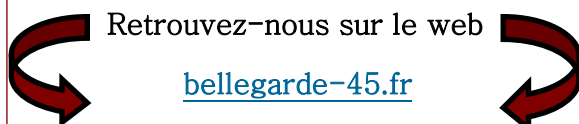
Un accueil pour les enfants des personnels indispensables à la gestion de crise sanitaire a été mis en place. Il est organisé par les directrices d'école des enfants concernés, sur présentation par un parent de sa carte professionnelle de santé ou de sa fiche de paie avec mention de l'établissement employeur. Ces derniers doivent également attester sur l'honneur qu'ils ne disposent d'aucune solution de garde.

Pour sa part, Le SIRIS s'est engagé à :

- Fournir le déjeuner aux enfants présents.
- Prendre en charge les enfants concernés sur le temps périscolaire : avant 9h, pendant la pause méridienne et après 16h. Ces temps-là sont encadrés par des agents du SIRIS volontaires.
- Procéder à un nettoyage minutieux des locaux et du matériel utilisés par les enfants et les encadrants présents, 2 fois par jour (recommandation du Ministère de l'Éducation Nationale).

N.B. Le P'tit Papier est disponible en ligne sur le site web de la mairie.

Retrouvez tous les numéros à la rubrique Sports, culture et loisirs / Service culture et communication / Lettre d'information.



Retrouvez-nous sur le web

bellegarde-45.fr

Infos communales, infos pratiques, agenda des sorties...

Le P'tit Papier a pour but de communiquer sur les projets et réalisations de la commune mais aussi de faire connaître la ville à travers ses associations, ses commerces, ses entreprises, ses manifestations et son patrimoine.

Une suggestion d'article ? Contacter Delphine du service culture et communication au 02.38.90.25.37 ou par mail communication@bellegarde45.fr

Avril : les annulations se poursuivent

En raison de l'épidémie de Coronavirus, après avoir annulé les séances de contes du 18 mars dernier, la municipalité a décidé de déprogrammer les Petits explorateurs et l'Atelier ado qui devaient avoir lieu pendant les vacances d'avril.

Comme pour les contes, il est envisagé de repousser ces animations à une date ultérieure.

Au niveau associatif, les annulations sont également de rigueur.

Un grand évènement en tête : la Foire aux Rosiers. Près de 160 exposants et une trentaine de forains se réunissent chaque année

à Pâques et voient passer près de 20 000 visiteurs sur les 3 jours. C'est avec beaucoup de regrets que l'association a décidé de ne pas poursuivre l'organisation, déjà bien avancée, de cette 31^{ème} édition qui n'aura donc pas lieu.

Toutes les manifestations qui gravitaient autour de la Foire sont elles aussi supprimées.



Un détail... Toute une histoire Église : une mystérieuse inscription en latin



Au dessus du portail de l'église se trouve une inscription en latin dont le dernier mot et une partie de l'avant-dernier mot sont effacés.

Certains pensent que ces mots ont été endommagés lorsque le tympan fut recouvert d'un crépi de plâtre, d'autres qu'elle a été grattée à la période révolutionnaire.

Quoiqu'il en soit, la signification la plus probable de cette inscription serait : « HIC FIUNT JUSTI VICIORUM SORDE SOLUTI » soit « Ici sont lavés les justes, ils sont délivrés de la souillure des vices ». Ce type d'inscription était fréquemment placé au-dessus de l'entrée des églises au Moyen-Âge.

Le portail de l'église Notre-Dame est classé Monument Historique. Il date du 12^{ème} siècle.